



Section des départementaux 35



Action sociale en danger ! Les CDAS se mobilisent ...

Depuis le mois de mars, les personnels des CDAS ont interpellé à plusieurs reprises le Président du Conseil général pour demander les moyens nécessaires afin d'assurer correctement leurs missions.

En effet, face à :

- La prise en charge de nouvelles situations d'accompagnement social liées au contexte de crise économique ;
- L'augmentation du nombre de mesures concernant la protection de l'enfance et les personnes âgées ;
- La mise en œuvre et la montée en puissance des nouveaux dispositifs (RSA, Information Préoccupante, Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé)

... ils ne peuvent assurer le maintien du service public et ses obligations règlementaires qu'en dépassant largement les horaires de travail et en prenant sur leur temps personnel.

En guise de réponse, le Président du Conseil général propose la mise en place d' « ateliers » pour réfléchir à un « nouveau projet de vie sociale », c'est-à-dire, comment répondre aux demandes en réorganisant les services dans une logique comptable et... à moyens constants !

Au mépris de son éthique et des ses principes, il s'agit d'imposer au travail social, une approche purement gestionnaire.

Depuis le 1^{er} juin, les personnels des CDAS, soutenus par l'intersyndicale SUD-CGT-CFDT, ont entamé une grève illimitée pour obtenir en urgence les moyens humains complémentaires demandés.

Réunis à plus d'une centaine à chaque Assemblée générale (1er juin, 3 juin et 8 juin), ils appellent :

- tous les agents au boycott des « ateliers » et à les rejoindre ;
- les usagers des CDAS à manifester leur soutien en signant la pétition proposée ;
- l'ensemble des partenaires institutionnels à soutenir leur mobilisation et à demander avec eux une démarche partenariale de type « Etats Généraux du social ».

A l'instar de la mobilisation massive et gagnante de nos collègues du Var...

MARDI 15 JUIN
GREVE GENERALE
TOUTES et TOUS en AG
RDV 10h00 au CDAS des Champs Manceaux

Syndicat SUD Départementaux 35

Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 39 81 ou 82 Fax : 02 99 02 39 91 e-mail : sud-departementaux@cg35.fr

Section CFDT des Départementaux 35

Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 21 96 ou 86 Fax : 02 99 02 21 90 e-mail : cfdt-departementaux35@cg35.fr

Section CGT des Départementaux 35

Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 39 92 ou 75 Fax : 02 99 02 34 14 e-mail : cgt@cg35.fr